

#### POUR AFFICHAGE





### NON-TITULAIRES

Enseignants, CPE, CO-Psy... Syndiqués ou non

### LA RENTRÉE 2014 DOIT SE PRÉPARER DÈS MAINTENANT <u>ET</u> AUTREMENT!

Exigeons le ré-emploi et un véritable plan de titularisation de toutes et tous dans les plus brefs délais.

Pour vous informer et débattre,

# VENEZ NOMBREUX Jeudi 22 Mai 2014

participer à une journée de formation syndicale qui aura lieu au SNES académique, à Arcueil, de 09h30 à 17h00.

(3 rue Guy de Gouyon du Verger - voir itinéraire en page 4 de la circulaire)

<u>Un stage est un droit</u>. Cependant, une **demande d'autorisation d'absence** doit être déposée auprès de votre chef d'établissement obligatoirement **1 MOIS avant la date du stage** (voir modèle en page 4 de la circulaire).

## ATTENTION les vacances commencent le 11 avril au soir !

Merci de nous confirmer votre présence sur : nontitulaires@creteil.snes.edu